
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du mardi 3 mai 2022

Le mardi 3 mai 2022, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en présentiel à la Maison du Parc de Montsoreau et en distanciel, sur la convocation adressée le 22 avril par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Ile-Bouchard
Mme Valérie GERVES, Département d'Indre-et-Loire
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire
Mme Gaëlle LAHOREAU, Région Centre-Val de Loire
M. Roland MARION, Région Pays-de-la-Loire
Mme Elsa RICHARD, Région Pays-de-la-Loire
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

Assistaient en présentiel :

M. François LAFOURCADE, Département d'Indre-et-Loire
M. Jackie PASSET, La Ménitré
M. Didier ROUSSEAU, Département de Maine-et-Loire
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire, à M. Jean-Marie GENNETEAU
Mme Christine FAUQUET, Région Centre-Val de Loire, à Mme Valérie GERVES
M. Paul OPREA, Loire-Authion, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Sylvie BEILLARD, Région Pays-de-la-Loire
Mme Temanuata GIRARD, Région Centre-Val de Loire
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire
Mme Ambre LOUISIN, Région Centre-Val de Loire
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye
Mme Nathalie PONTROUÉ, Cruzilles
M. Christophe POT, Région Pays-de-la-Loire
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire
M. Eric TOURON, Région Pays-de-la-Loire
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur François LAFOURCADE

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Marque Valeurs Parc naturel régional : Reportage Bloggeuse - règlement intérieur jeux concours

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

Considérant la campagne de promotion menée par le Parc en juillet 2021 avec la bloggeuse Little Gypsy qui a permis la valorisation des prestations bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc naturel régional", mais aussi la sensibilisation sur la fragilité des milieux ligériens et de leurs espèces ;

Considérant le bilan de l'opération 2021 : 217 472 vues sur les réseaux sociaux et 7,2 millions de personnes/semaine en audience du réseau d'affichage Phénix ;

Le Parc souhaite valoriser la destination auprès de potentiels visiteurs et d'habitants, mais sous un angle plus militant, en accord avec les nouvelles attentes des clientèles touristiques et des citoyens pour des destinations engagées concrètement dans la préservation de la biodiversité.

Il s'agit de différencier notre destination au sein du Val de Loire : le must pour une échappée buissonnière en Val de Loire.

Du 23 au 28 mai 2022, il est donc demandé à Little Gypsy de suivre des agents techniques du Parc sur des opérations concrètes.

Le séjour de la bloggeuse doit permettre de relayer l'expérience instantanée vécue sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, Twitter et YouTube. Il donne aussi lieu à la rédaction d'article(s) dans le blog, de campagne photos et d'une vidéo du séjour. Cette matière sera relayée dans les différents supports de communication du Parc naturel régional.

Pour encourager la participation des internautes, un jeu-concours est proposé pour gagner un séjour de 2 jours pour 2 personnes.

Les élus membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ approuvent la proposition du reportage proposé du 23 au 28 mai 2022 ;
- ✓ valident le règlement de ce jeu concours et autorisent la Présidente à lancer le jeu.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

11 JUL. 2022

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20220503-2022-13-B-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception préfecture : 11/07/2022

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du mardi 3 mai 2022

Le mardi 3 mai 2022, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni en présentiel à la Maison du Parc de Montsoreau et en distanciel, sur la convocation adressée le 22 avril par Madame Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Assistaient en distanciel :

Mme Roselyne BIENVENU, CU Angers Loire Métropole
M. Jean-Marie GENNETEAU, L'Île-Bouchard
Mme Valérie GERVES, Département d'Indre-et-Loire
Mme Brigitte GUGLIELMI, Département de Maine-et-Loire
Mme Gaëlle LAHOREAU, Région Centre-Val de Loire
M. Roland MARION, Région Pays-de-la-Loire
Mme Elsa RICHARD, Région Pays-de-la-Loire
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, Faye-la-Vineuse

Assistaient en présentiel :

M. François LAFOURCADE, Département d'Indre-et-Loire
M. Jackie PASSET, La Ménitrie
M. Didier ROUSSEAU, Département de Maine-et-Loire
Mme Sophie TUBIANA, C.A. Saumur-Val-de-Loire

Excusés ayant donné procuration :

M. Benoît BARANGER, CC Touraine Ouest Val de Loire, à M. Jean-Marie GENNETEAU
Mme Christine FAUQUET, Région Centre-Val de Loire, à Mme Valérie GERVES
M. Paul OPREA, Loire-Authion, à Mme Sophie TUBIANA

Excusés :

Mme Sylvie BEILLARD, Région Pays-de-la-Loire
Mme Temanuata GIRARD, Région Centre-Val de Loire
Mme Sophie LAGRÉE, CC Chinon, Vienne et Loire
Mme Ambre LOUISIN, Région Centre-Val de Loire
M. Michel PONCHANT, Fontevraud-l'Abbaye
Mme Nathalie PONTROUÉ, Crouzilles
M. Christophe POT, Région Pays-de-la-Loire
M. Pierre-Alain ROIRON, Région Centre-Val de Loire
M. Eric TOURON, Région Pays-de-la-Loire
Mme Alice WANNERROY, Tours Métropole Val de Loire

Secrétaire de séance : Monsieur François LAFOURCADE

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Aide exceptionnelle Parc de Meotida - Ukraine

Vu l'article L. 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la sollicitation de Mme Nadezhda Dolgova, directrice du Parc National de Meotida en Ukraine, à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Vu l'urgence de la situation,

Face à la situation de crise et l'afflux de réfugiés, le parc national de Meotida en Ukraine devient une zone de protection de la population (50 000 déplacés venant de Marioupol, soit 9% de la population de la ville).

La zone étant occupée (blocus complet), les dons ne peuvent être effectués qu'en numéraire. Ils permettraient l'achat de nourriture et de soins. Les besoins sont estimés à 600 € par jour.

Dans un souci de simplification administrative, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France se propose de centraliser l'ensemble des dons des PNR de France avant de les reverser directement au Parc de Meotida.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine souhaite prendre part, dans la mesure des moyens dont il dispose, à l'élan de solidarité qui se met en place.

Après avoir délibéré, le Bureau décide à l'unanimité de :

- ✓ faire un don de 600 € au Parc de Meotida en Ukraine
- ✓ autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,



Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

11 JUIL. 2022